



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Partage de l'espace public et bien vivre ensemble cours Jean Jaurès-Alsace Lorraine »

Synthèse du 07/12/2021 – Document relu et validé par l'ensemble des participant-es présent-es

Rappel de l'interpellation initiale déposée le 26/08/2021 :

Partage de l'espace public et bien vivre ensemble cours Jean Jaurès-Alsace Lorraine

Monsieur le maire,

Dans le cadre du nouveau dispositif d'interpellation citoyenne que vous avez mis en place, nous vous interpellons sur le partage de l'espace public et le bien vivre ensemble.

L'espace cours Jean Jaurès, entre la rue du champ de mars et l'avenue d'Alsace Lorraine, est privatisé par des voitures garées à demeure, du fait de bornes continuellement cassées. L'accès aux jardins partagés ne se fait plus en soirée et l'espace est privatisé par quelques-uns. Le nombre de voitures pose des questions de sécurité, notamment lorsqu'elles reculent sans visibilité. Sur cette portion, la piste cyclable n'est plus en site protégé, mais est positionnée sur la route, ce qui pose des problèmes de sécurité : les scooters, trottinettes, vélos circulent sur le trottoir et trop souvent à grande vitesse et de façon dangereuse notamment pour les plus petits et nos aînés.

Nous nous sentons à la fois démunis et excédés, et craignons d'arriver à un point de rupture. Nous demandons à retrouver un espace plus apaisé, respectueux des activités de chacun et qui soit davantage commun.

Pour ces raisons, nous vous demandons d'étudier toute solution permettant de revenir à un partage plus apaisé de l'espace public dans l'ensemble des compétences de la Ville (verbalisation et présence, borne plus pérenne quitte à ce que cela se traduise par un accès habitant plus limité, gestion des terrasses, panneaux pour sensibiliser les véhicules etc).

Rappel du déroulé de la phase de médiation :

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés. Le présent compte-rendu est réalisé au terme du processus, et publié en ligne sur la page de suivi de l'interpellation concernée.

Calendrier des rencontres :

- 1ère réunion le 7 septembre 2021 (1h30)
- 2^e réunion le 15 novembre 2021(1h30)

Participants :

- élu-es : Gilles Namur, adjoint Nature en ville, Espaces publics, Biodiversité et Fraîcheur.
- Services : Olivier Curto, chef de service circulation / réseaux / lumière
- Représentant-es de l'interpellation citoyenne : Matthieu Faullimmel, Delphine Bacconnier

Animation : Antoine Gonthier, Mission démocratie locale

Synthèse des problématiques et pistes travaillées pendant cette phase :

Au terme de la première réunion d'échanges, les participant-es se sont accordé-es sur des problématiques à travailler conjointement. Le tableau de la page suivante présente l'état des lieux des pistes d'actions engagées et à l'étude au terme de la seconde réunion le 15 novembre 2021. Cet état des lieux a été validé par tout-es les participant-es.

Problématiques soulevées	Pistes d'actions et délais
<p>Circulation et stationnement de véhicules (dont les deux roues motorisés) dans la zone piétonne du 17-19 cours Jean Jaurès.</p> <p>Les bornes d'accès des véhicules à la zone piétonne sont régulièrement et assez facilement détériorées, des véhicules non autorisés stationnent dans cet espace. Le temps de réparation peut être long, ce qui conduit à un dysfonctionnement très régulier.</p> <p>Le côté pair du cours, en face, est également abordé, faisant face aux mêmes difficultés concernant les dysfonctionnements des bornes.</p>	<p>Actions sur les bornes côté pair (30-40) et impair (17-19) cours Jean Jaurès :</p> <p>1) Renforcement des bornes pour les rendre plus solides (<u>fait début octobre 2021</u>, mais une panne de la borne de contrôle d'entrée doit être réparée avant que le système complet soit complètement opérationnel)</p> <p>2) Réparation des bornes de contrôle d'entrée (<u>le plus tôt possible, sous réserve de livraison des pièces par le fournisseur, la commande est en cours</u>). Si la réparation tarde, passages plus réguliers de la PM pour éviter le stationnement non autorisé (<u>avant la fin de l'année</u>). Programmation de l'ouverture libre de la borne le matin jusqu'à 11h30 pour les livraisons, puis fermeture l'après-midi.</p> <p><u>Dans le mois suivant la réparation de la borne</u>, plusieurs actions de communication prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel sur les règles de circulation de la zone piétonne (panneau en entrée de zone) • Lancement d'une période d'un mois de mise en conformité des accès des ayants droits, démarche qui se fera en ligne (flyers dans les copropriétés et commerces concernés). • Lancement d'une démarche de valorisation de l'espace et des différents usages via le dispositif « ludic street ». Construction des actions avec les habitant-es : peinture au sol, animations... <p>Si cette solution paraît insuffisante à l'avenir (si la borne est à nouveau dégradée régulièrement), une réflexion est en cours pour d'autres solutions, dont la pose de barrières avec un accès plus contrôlé à la zone. Si nécessaire, une concertation sera organisée sur place pour discuter des différentes possibilités avec les usager-es et les riverain-es.</p> <p>Potelet à remettre en place du côté de l'accès à l'avenue Alsace-Lorraine, côté impair (demande faite auprès de la Métropole)</p>
<p>Circulation rapide de vélos et trottinettes dans la zone piétonne. Les vélos sont autorisés à rouler en zone piétonne mais « au pas », ce qui n'est pas toujours le cas.</p>	<p>Signalisation renforcée pour diriger les cyclistes vers la voie cyclable située sur la chaussée (<u>effectué</u>).</p> <p>Rappel des règles de circulation et stationnement en zone piétonne : interdiction de stationner ou de rouler y compris en deux-roues motorisés, sauf ayant-droits (<u>dans le mois suivant la réparation de la borne</u>)</p> <p>Projet de peinture au sol dans le cadre de l'action « ludic street » pour inciter au ralentissement.</p>
<p>Circulation dangereuse pour les 2 roues sur la voie cyclable en bordure de la chaussée</p>	<p>Courrier de la ville à Transisère et Semitag pour informer de ce point sensible + information aux services de la métropole. (<u>courrier envoyé début décembre</u>)</p>
<p>Jardins partagés dégradés. Jardins peu visibles, confusion avec des espaces en jachère. Riverain-es et commerçant-es peu sensibilisé-es au projet.</p>	<p>Changement des ganivelles, rehaussées jusqu'à 1 m de haut à l'avant avec des petits portillons (<u>d'ici fin janvier</u>)</p> <p>Valorisation des jardins partagés dans le cadre de l'opération « ludic street » (<u>calendrier à définir avec les porteurs</u>)</p>

Suites envisagées :

A la suite de cette phase de médiation, les représentant-es de l'interpellation et la ville souhaitent poursuivre les échanges, pour assurer un suivi et une mise en œuvre adaptés aux besoins des habitant-es et usager-es de la zone.